



## **Compte-rendu relatif à la consultation écrite du GAL du 6 au 13 mars 2020**

La consultation écrite du GAL Comminges Pyrénées a été organisée en vue de programmer 7 dossiers de demande d'aide LEADER.

Le double quorum a été atteint : 17 membres ont votés dont 8 membres du collège public et 9 membres du collège privé. La règle du double quorum est respectée (au moins la moitié des membres présents et au moins la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé).

**Les 7 dossiers ont été validés.** Comme le prévoit le règlement intérieur du GAL Comminges Pyrénées, les décisions sont adoptées à la majorité et en respect du principe du double quorum.

Ci-dessous la liste des dossiers programmés avec la note finale attribuée, le décompte des avis et le montant de l'aide LEADER octroyée au projet. Le détail de la note est indiqué en annexe.

**Un état d'avancement de la maquette financière LEADER est présenté à la fin de ce document.**

### **1) Étude stratégique pour le développement et la valorisation du bourg-centre d'Aspet (commune d'Aspet)**

**Notation du projet : 15/28 (note supérieure au seuil de sélection)**, selon la répartition suivante :

- 1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 5 /10
- 2/ La stratégie locale : 7/12
- 3/ Les finalités du développement durable : 2/5
- 4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 1/1

**Avis du Comité de programmation :**  favorable  défavorable

**Le Comité de programmation du GAL donne un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 11 709,99 €.**

Détail : 17 avis positifs dont 16 avis attribuant la note de 15/28 et 1 avis attribuant la note de 17/28

### **2) Luchon Aneto Trail Pyrénées 2019 (Association Luchon Aneto Trail)**

**Notation du projet : 19/31 (note supérieure au seuil de sélection)**, selon la répartition suivante :

- 1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 5 /10
- 2/ La stratégie locale : 9/12
- 3/ Les finalités du développement durable : 2/5
- 4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 3/4

**Avis du Comité de programmation :**  favorable  défavorable

**Le Comité de programmation du GAL donne un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 17 092,34 €.**

Détail : 16 avis positifs dont 15 avis attribuant la note de 19/31, 1 avis attribuant la note de 21/31 et 1 avis négatif

### 3) Opéra-trad - Les sept luès (Association Les rencontres lyriques de Luchon)

**Notation du projet : 18/31 (note supérieure au seuil de sélection)**, selon la répartition suivante :

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 7 /10

2/ La stratégie locale : 5/12

3/ Les finalités du développement durable : 2/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 4/4

**Avis du Comité de programmation :**  favorable  défavorable

**Le Comité de programmation du GAL donne un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 14 513,14 €.**

Détail : 15 avis positifs dont 13 avis attribuant la note de 18/31, 1 avis attribuant la note de 21/31, 1 avis attribuant la note de 16/31 et 2 avis négatifs

### 4) Les Journées du Boulonnais 2019 : promotion de la filière viande (Association Les journées du boulonnais)

**Notation du projet : 20/31 (note supérieure au seuil de sélection)**, selon la répartition suivante :

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 7 /10

2/ La stratégie locale : 7/12

3/ Les finalités du développement durable : 2/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 4/4

**Avis du Comité de programmation :**  favorable  défavorable

**Le Comité de programmation du GAL donne un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 23 006,40 €.**

Détail : 17 avis positifs dont 16 avis attribuant la note de 20/31, 1 avis attribuant la note de 19/31

### 5) Lancement et développement des services Maison de l'Avenir sur le territoire Comminges-Pyrénées – 2019 (Association Maison de l'Avenir)

**Notation du projet : 29/31 (note supérieure au seuil de sélection)**, selon la répartition suivante :

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 10/10

2/ La stratégie locale : 10/12

3/ Les finalités du développement durable : 5/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 4/4

**Avis du Comité de programmation :**  favorable  défavorable

**Le Comité de programmation du GAL donne un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 36 975,42 €.**

Détail : 15 avis positifs dont 14 avis attribuant la note de 29/31, 1 avis attribuant la note de 28/31 et 1 avis négatif. Un membre n'a pas pris part au vote car concerné par le projet.

**6) Promouvoir et dynamiser le territoire du Comminges par la création et la diffusion audiovisuelle et numérique** (Association du Festival des Créations télévisuelles de Luchon Pays Comminges Pyrénées)

**Notation du projet : 16/31 (note supérieure au seuil de sélection)**, selon la répartition suivante :

- 1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 5/10
- 2/ La stratégie locale : 7/12
- 3/ Les finalités du développement durable : 0/5
- 4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 4/4

**Avis du Comité de programmation :**  favorable  défavorable

**Le Comité de programmation du GAL donne un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 37 308,49 €.**

Détail : 16 avis positifs attribuant la note de 16/31 et 1 avis négatif.

**7) Mise en place d'une signalétique des zones d'activités intercommunales** (communauté de communes cœur et coteaux du Comminges)

**Notation du projet : 15/28 (note supérieure au seuil de sélection)**, selon la répartition suivante :

- 1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 5/10
- 2/ La stratégie locale : 7/12
- 3/ Les finalités du développement durable : 0/5
- 4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 4/4

**Avis du Comité de programmation :**  favorable  défavorable

**Le Comité de programmation du GAL donne un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 25 599,99 €.**

Détail : 11 avis positifs attribuant la note de 15/28 et 4 avis négatifs.  
Deux membres n'ont pas pris part au vote car concernés par le projet.

**Etat d'avancement de la maquette financière LEADER au 13/03/20**

**36 projets ont été programmés à ce jour représentant environ 53 % de la maquette globale soit 1 621 058,47 €.**

Fiches-action GAL Comminges Pyrénées	Montants LEADER dédiés	Programmé	%	Reste à programmer	Nombre de projets programmés	Engagé	%	Nombre de projets engagés
1 - Patrimoine / culture	212 500 €	212 151,88 €	99,8%	348 €	5	174 843,39 €	82,3%	4
2 - Innovation / TIC / ESS	162 500 €	134 315,07 €	82,7%	28 185 €	4	97 339,65 €	59,9%	3
3 - Tourisme	600 000 €	330 780,45 €	55,1%	269 220 €	6	313 688,11 €	52,3%	5
4 - Emploi local : Qualification des zones d'activités / Maintien et développement de l'activité en centres-bourgs	600 000 €	310 181,14 €	51,7%	289 819 €	7	272 871,16 €	45,5%	5
5 - Equipements et services de proximité (hors santé)	460 000 €	238 957,14 €	51,9%	221 043 €	4	224 444,00 €	48,8%	3
6 - Equipements et services de proximité (santé)	400 000 €	100 000,00 €	25,0%	300 000 €	1	100 000,00 €	25,0%	1
7 - Agriculture locale / circuits-courts et agriculture biologique / Diversification des activités agricoles via l'agritourisme	145 000 €	64 209,60 €	44,3%	80 790 €	2	41 203,20 €	28,4%	1
8 - Valorisation économique des ressources naturelles locales : forêt bois - artisanat	125 000 €	29 480,66 €	23,6%	95 519 €	2	29 480,66 €	23,6%	2
9 - Mobilité / Economie d'énergie / Energies renouvelables (hors production) / Economie circulaire	180 000 €	57 268,10 €	31,8%	122 732 €	1	57 268,10 €	31,8%	1
10 - Coopération	0 €	- €		0 €	0	- €		0
11 - Animation et gestion du GAL	185 000 €	143 714,43 €	77,7%	41 286 €	4	143 714,43 €	77,7%	4
<b>TOTAL</b>	<b>3 070 000 €</b>	<b>1 621 058,47 €</b>	<b>52,8%</b>	<b>1 448 942 €</b>	<b>36</b>	<b>1 454 852,70 €</b>	<b>47,4%</b>	<b>29</b>

Fiches-action GAL Comminges Pyrénées	Payé	%	Nombre de projets payés	Payé (80%) via Pass Avance	%	Nombre de projets	% paiements
1 - Patrimoine / culture	64 788,64 €	32,4%	2	80 000,00 €	40,0%	2	72,4%
2 - Innovation / TIC / ESS	- €	0,0%	0	24 345,19 €	16,2%	1	16,2%
3 - Tourisme	25 519,99 €	4,3%	1	10 967,04 €	1,8%	1	6,1%
4 - Emploi local : Qualification des zones d'activités / Maintien et développement de l'activité en centres-bourgs	- €	0,0%	0	- €	0,0%	0	0,0%
5 - Equipements et services de proximité (hors santé)	24 444,00 €	5,3%	1	- €	0,0%	0	5,3%
6 - Equipements et services de proximité (santé)	- €	0,0%	0	- €	0,0%	0	0,0%
7 - Agriculture locale / circuits-courts et agriculture biologique / Diversification des activités agricoles via l'agritourisme	- €	0,0%	0	- €	0,0%	0	0,0%
8 - Valorisation économique des ressources naturelles locales : forêt bois - artisanat	- €	0,0%	0	23 584,53 €	18,9%	1	18,9%
9 - Mobilité / Economie d'énergie / Energies renouvelables (hors production) / Economie circulaire	- €	0,0%	0	45 814,48 €	25,5%	0	25,5%
10 - Coopération	- €	0,0%	0	- €	0,0%	0	0,0%
11 - Animation et gestion du GAL	69 478,24 €	37,6%	2	61 250,82 €	33,1%	1	70,7%
<b>TOTAL</b>	<b>184 230,87 €</b>	<b>6,0%</b>	<b>6</b>	<b>245 962,06 €</b>	<b>8,0%</b>	<b>6</b>	<b>14,0%</b>

## Annexe : détail des notes attribuées

### 1) Étude stratégique pour le développement et la valorisation du bourg-centre d'Aspet (commune d'Aspet)

<b>1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)</b>	<b>5</b>
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	2
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	1
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	1
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	1
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	0
<b>2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)</b>	<b>7</b>
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	3
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)	4
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (0, 2 ou 4)	0
<b>3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)</b>	<b>2</b>
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	2
<b>4 / La faisabilité et les modalités de mise en œuvre du projet (1 point)</b>	<b>1</b>
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en œuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en œuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (Non Concerné : NC, 0 ou 1)	NC
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	NC
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)	NC

### 2) Luchon Aneto Trail Pyrénées 2019 (Association Luchon Aneto Trail)

<b>1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)</b>	<b>5</b>
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	2
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	1
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	1
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	1
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	0
<b>2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)</b>	<b>9</b>
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	3
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)	4
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (0, 2 ou 4)	2
<b>3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)</b>	<b>2</b>
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	2
<b>4 / La faisabilité et les modalités de mise en œuvre du projet (4 points)</b>	<b>3</b>
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en œuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	1

4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en œuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	1
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	1
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)	0

### 3) Opéra-trad - Les sept luès (Association Les rencontres lyriques de Luchon)

<b>1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)</b>	<b>7</b>
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	3
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	2
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	1
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	1
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	0
<b>2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)</b>	<b>5</b>
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	1
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)	4
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (0, 2 ou 4)	0
<b>3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)</b>	<b>2</b>
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	2
<b>4 / La faisabilité et les modalités de mise en œuvre du projet (4 points)</b>	<b>4</b>
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en œuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en œuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	1
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	1
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)	1

### 4) Les Journées du Boulonnais 2019 : promotion de la filière viande (Association Les journées du boulonnais)

<b>1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)</b>	<b>7</b>
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	3
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	2
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	1
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	1
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	0
<b>2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)</b>	<b>7</b>
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	3
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)	2
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (0, 2 ou 4)	2
<b>3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)</b>	<b>2</b>
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	2

<b>4 / La faisabilité et les modalités de mise en œuvre du projet (4 points)</b>	<b>4</b>
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en œuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en œuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	1
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	1
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)	1

## 5) Lancement et développement des services Maison de l'Avenir sur le territoire Comminges-Pyrénées – 2019 (Association Maison de l'Avenir)

<b>1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)</b>	<b>10</b>
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	3
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	2
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	2
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	2
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	1
<b>2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)</b>	<b>10</b>
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	4
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)	4
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (0, 2 ou 4)	2
<b>3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)</b>	<b>5</b>
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	5
<b>4 / La faisabilité et les modalités de mise en œuvre du projet (4 points)</b>	<b>3</b>
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en œuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en œuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	1
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	1
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)	1

## 6) Promouvoir et dynamiser le territoire du Comminges par la création et la diffusion audiovisuelle et numérique (Association du Festival des Créations télévisuelles de Luchon Pays Comminges Pyrénées)

<b>1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)</b>	<b>5</b>
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	2
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	1
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	1
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	1
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	0
<b>2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)</b>	<b>7</b>

2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	3
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)	2
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (0, 2 ou 4)	2
<b>3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)</b>	<b>0</b>
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	0
<b>4 / La faisabilité et les modalités de mise en œuvre du projet (4 points)</b>	<b>4</b>
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en œuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en œuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	1
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	1
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)	1

## 7) Mise en place d'une signalétique des zones d'activités intercommunales (communauté de communes cœur et coteaux du Comminges)

<b>1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)</b>	<b>5</b>
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	2
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	1
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	1
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	1
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	0
<b>2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)</b>	<b>9</b>
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	3
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)	4
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (0, 2 ou 4)	2
<b>3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)</b>	<b>0</b>
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	0
<b>4 / La faisabilité et les modalités de mise en œuvre du projet (1 point)</b>	<b>1</b>
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en œuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en œuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	NC
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	NC
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)	NC